PRB COLOR TOPFLEX

Revêtement d'imperméabilisation à forte élasticité

> Procédé technologique très haute performance (nous consulter)

> Permet de réaliser 3 systèmes différents sur couche d'impression :
- Système 6/10ème
- Système 10/10ème Finition granité
- Système 30/10ème

> Technologie anti encrassement par système de réticulation UV.

> Bénéficie d'un cahier des charges agréées par un bureau de contrôle (assurabilité)



Prêt à l'emploi

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+ A+ A B C

PRB Sun

Conditionnement :
- Seaux plastiques de 6 kg et 17 kg.
- Palette de 0,432 t soit 72 seaux de 6 kg.
- Palette de 0,408 t soit 24 seaux de 17 kg.

Cette fiche technique à pour but d'exposer de façon synthétique notre système PRB COLOR TOPFLEX, mais ne peut en aucun cas se substituer au CCT du PRB COLOR TOPFLEX (Cahier des Clauses Techniques Mai 2009).

Conservation : 24 mois.

Couleur : Nuancier Harmony à l'exception des teintes ayant un coefficient a > 0.7.

NFT 36-005 : Famille I - Classe 7b2
Hors DTU 42.1
CCT PRB COLOR TOPFLEX

Équivalent aux classifications des normes:
NF EN 1062-1 (NF T 34-722): A2-A5 (I1-I4)
NF EN 1062-1 : G_2 E_5 S_1 V_{1-2} W_{2-3} A_{2-5} C_1

Domaine d'emploi

USAGE
- Murs extérieurs (exclusivement sur des surfaces non abritées) sur tous types de constructions à usage d'habitation, tertiaire ou industriel.
- DTU20.1; DTU23.1; DTU 26.1
- *Cahier des Clauses Techniques (CCT de 16 pages) PRB COLOR TOPFLEX définissant les produits et les conditions de mise en œuvre.
- Rapport d'enquête Technique validé par SOCOTEC.
- PV d'essais CEBTP n° 2352-7324/1, B252-7-384/1, B252-3-058/1, RA03-0445, RA03-0446.
- PV d'essais LNE n° 131939 DE / 17.

SUPPORTS ADMISSIBLES
- Parois externes verticales formant un angle de moins de 10° avec la verticale, ainsi qu'en bandeaux, corniches et couronnements de largeur limitée à 0,30 m
- Les bétons de granulats courants ou légers (DTU21 et 23.1).
- Les maçonneries enduites au mortier à base de liants hydrauliques (DTU 26.1).
- Les revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux de céramique.
- Les supports cités ci-dessus revêtus d'une peinture, d'un RPE ou d'un système d'imperméabilité sous réserve de l'état de surface et de la parfaite adhérence vérifiée de ces revêtements (voir CCT PRB COLOR TOPFLEX et particulièrement chap. 2.4 du cahier des charges).

SUPPORTS INTERDITS
- Les parois extérieures formant un angle de plus de 10° avec la verticale.
- Les parois à l'abri de la lumière solaire.
- Les parois en contact avec l'humidité ou exposées aux remontées capillaires.
- Les supports à base de plâtre ou torchis.
- Les matériaux destinés à rester apparents (pierre de taille, briquette de parement en terre cuite,...).

Tout autre support ou matériau non décrit ci-dessus nécessite une consultation préalable des services techniques PRB avant application.

CONDITIONS D'APPLICATION

Conforme à la norme NF DTU 59.1,
PRB COLOR TOPFLEX ne doit pas être appliqué
- À des températures ambiantes et de supports inférieures 5°C et supérieures 35°C.
- Par une hygrométrie supérieure à 80 % (temps de pluie ou de brouillard).
- Sur supports humides, gelés ou en cours de gel ou de dégel.
- Par vent chaud et sec afin d'éviter d'éventuelles traces de reprises.

Données techniques

COMPOSITION
- Copolymère acrylique photoréticulable, dioxide de titane, charges minérales, agent de protection de film encapsulé, adjuvants spécifiques, eau.

PRODUIT
- Densité à 23°C : 1,25 ± 0,05.
- pH à 23°C : 8,5 ± 0,5.
- Extrait sec pondéral : 67 ± 2 %.

Le PRB COLOR TOPFLEX est livré prêt à l'emploi et existe dans une large gamme de couleur (voir nuancier PRB COLOR).

Le PRB COLOR TOPFLEX ne peut pas être fourni en incolore, en teintes foncées de coefficient α > à 0,7 ou en teintes vives.

Mise en œuvre

PRÉPARATION ET RECONNAISSANCE DES SUPPORTS

(Voir CCT PRB COLOR TOPFLEX et particulièrement le chapitre 5 du CCT.)

Rappel : l'exigence du maintien d'un ancien revêtement doit être validé par une étude préliminaire et ce, pour chaque chantier à réhabiliter. A défaut d'une telle procédure, l'obligation du décapage de l'ancien revêtement se justifie.
Les opérations préalables à la réparation des bétons doivent être réalisées selon la norme NFP 95-101.

APPLICATION

Matériel d'application :
(Voir CCT PRB COLOR TOPFLEX et en particulier Chap. 6 et 7)
En aucun cas ce produit ne doit être dilué.

Application du primaire :
(cf. FT des produits concernés)
- En fonction du support on choisira le primaire adapté (cf. chap. 3 du CCT) PRB CRÉPIFOND S et/ou PRB CRÉPIFOND F.
- Après tous les travaux préparatoires nécessaires indiqués au CCT, appliquer uniformément le primaire au rouleau, ou à la brosse dans les endroits peu accessibles.

Application du PRB COLOR TOPFLEX :
Matériel d'application :
- Manchon polyamide méché 20-24 mm en fonction du support.
- Brosse.
- Application en 1 à 2 passes croisées de façon à déposer 600 à 700 g/m2 par passe.
- Le temps de séchage hors d'eau est de 2 à 3 heures, (film sec au toucher à 20° C et 50 % H R)
- Le temps d'attente entre deux couches est de 6 heures minimales (à 20° C et 50 % H R) et ne doit en aucun cas excéder 7 jours.

Application du PRB CRÉPIMUR Souple
(cf. FT des produits concernés) :
- Le délai de séchage de la première couche en PRB COLOR TOPFLEX est de 24 heures minimum, film sec au toucher (à 20° C et 50 % H R) et ne doit en aucun cas excéder 7 jours.

La fiche technique fournie a pour seul objectif d'informer notre clientèle sur les particularités du produit. Les renseignements qui y figurent reposent sur une connaissance actuelle. Il est conseillé à l'utilisateur de vérifier avant utilisation si cette fiche n'a pas été renouvelée par une autre plus récente. Les conditions de garantie de nos produits, procédés et systèmes sont précisées au début de ce catalogue.
Retrouvez-les également en ligne sur www.prb.fr, ainsi que tous les documents règlementaires et de sécurité.

- Le PRB CRÉPIMUR Souple s'applique à la lisseuse à l'épaisseur du grain. Puis après quelques minutes, l'enduit est taloché à l'aide d'une taloche plastique pour obtenir un aspect granité homogène.
- Le temps de séchage est de 4 à 6 heures (à 20° C et 50 % HR).

TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

(Voir CCT PRB COLOR TOPFLEX et en particulier les chap. 8, 9, 10)

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Se reporter à l'étiquette réglementaire de l'emballage.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

SYSTÈME TECHNIQUE PROPOSÉ

Les 3 systèmes suivants proposés s'opposent à la pénétration d'eau dans le support, pour des fissures existantes pouvant aller jusqu'à :

6/10ème

Comprenant :

- 1 couche de primaire PRB CRÉPIFOND S et/ou PRB CRÉPIFOND F.
- 1 couche de finition PRB COLOR TOPFLEX de 600 à 700 g/m².

10/10ème finition granitée

Comprenant :

- 1 couche de primaire PRB CRÉPIFOND S et/ou PRB CREPIFOND F.
- 1 couche intermédiaire PRB COLOR TOPFLEX de 600 à 700 g/m².
- 1 couche de finition granitée en PRB CREPIMUR SOUPLE M de 2,3 à 2,8 kg/m².

30/10ème

Comprenant :

- 1 couche de primaire PRB CRÉPIFOND S et/ou PRB CRÉPIFOND F.
- 1 couche intermédiaire PRB COLOR TOPFLEX de 600 à 700 g/m².
- 1 couche de finition PRB COLOR TOPFLEX de 600 à 700 g/m².

La fiche technique fournie a pour seul objectif d'informer notre clientèle sur les particularités du produit. Les renseignements qui y figurent reposent sur une connaissance actuelle. Il est conseillé à l'utilisateur de vérifier avant utilisation si cette fiche n'a pas été renouvelée par une autre plus récente. Les conditions de garantie de nos produits, procédés et systèmes sont précisées au début de ce catalogue.
Retrouvez-les également en ligne sur www.prb.fr, ainsi que tous les documents règlementaires et de sécurité.